



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR  
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

## Compte rendu du Conseil Municipal

du Jeudi 15 juin 2017

- Présents :** MM. GANÉE Roger, IMBERT Alain, GANÉE Jean-François, TRAPET Edouard, BOULAHYA Rachid (départ à 21h50) et Mmes HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, BROCOT Nathalie, SUILLEROT Emilie.
- Absent(s)-excusé(s):** MM.GIORGIS Jean-Jacques, DA SILVA Carlos (procuration à M. GANÉE Roger), GELIN Yves (procuration à M. TRAPET Edouard) et Mme ROUX Michèle (procuration à M. BOULAHYA Rachid).
- Absent(s) non-excuse(s)** M. ERTUGRUL Ali
- Secrétaire de séance :** Monsieur TRAPET Edouard

A l'unanimité, le compte rendu du conseil municipal du jeudi 11 mai 2017 est adopté.

### **I – Révision PLU – délégation au maire pour consultation marché maîtrise oeuvre**

Monsieur le Maire présente l'intérêt pour la commune de reconsidérer le contenu du Plan Local d'Urbanisme (PLU) au vu des projets économiques à venir sur son territoire (transfert activités grandes enseignes, projet création parking Le Boat/Communauté de Communes Rives de Saône).

Concernant le projet de parking situé Pâtis de la Borde : intervention de M. Edouard TRAPET qui souhaiterait savoir si celui-ci ne pourrait pas plutôt être construit à côté du bâtiment du Boat où les voitures stationnent actuellement.

M. le Maire lui répond que le projet de parking est très ancien. Son objectif est d'éviter le stationnement sur le site de la Gare d'Eau. Il n'est pas favorable à l'implantation de stationnement important de voitures dans l'espace de la Gare d'Eau. C'est une véritable pollution visuelle.

Après avoir entendu les explications de M. le Maire et après échanges, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prescrire la révision du PLU et d'autoriser le Maire à lancer la consultation nécessaire pour retenir un cabinet d'études afin de nous accompagner dans cette procédure complexe.

### **II – Rythmes scolaires 2017/2018 – NAP et conventions intervenants**

Vu le maintien des rythmes scolaires lors de la prochaine rentrée, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer les conventions avec les différents prestataires et intervenants. Concernant un éventuel abandon des rythmes scolaires, M. le Maire propose après concertation des conseils d'école maternelle et élémentaire de réfléchir à une décision d'abandon ou de continuation pour la rentrée 2018/2019. Chaque partie prenante (enseignants, parents d'élèves, élus) proposera un avis.

### **III -Communications du Maire**

- GRDF – RODP – année 2017 : à l'unanimité**, le Conseil Municipal fixe le montant dû à 569 €.
- SBV – plantations bords Bièvre - convention** : après avoir entendu les explications de M. Jean-François GANEE, adjoint en charge du patrimoine foncier, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la convention bipartite proposée par le SBV.
- Motion gratuité transports scolaires – réponse de Mme la Présidente Conseil Régional** : M. le Maire porte à la connaissance des conseillers la lettre de réponse reçue.
- Déchetterie de Saint-Usage – Motion contre la fermeture** : Monsieur le Maire explique que la Communauté de Communes Rives de Saône souhaitant réorganiser son réseau de déchetteries, pour diverses raisons, cette dernière peut fermer certaines déchetteries. Sont concernées, les déchetteries d'Auvillars-sur-Saône, Laperrière-sur-Saône et Saint-Usage. Après un large débat, il ressort qu'il ne serait pas judicieux que la déchetterie ferme en raison de sa situation géographique privilégiée, du nombre de visiteurs fréquentant celle-ci et de sa proximité dans une forte densité urbaine. Souhaitant faire part à la Communauté de Communes Rives de Saône de son mécontentement et de son refus concernant la fermeture de la déchetterie de Saint-Usage conformément au vote du scrutin public, accepté à l'unanimité, il est procédé au vote. **Le Conseil Municipal, décide par 10 voix et 2 abstentions, de voter contre la fermeture** : MM et Mmes Roger GANÉE, Carlos DA SILVA, Jean-François GANÉE, Rachid BOULAHYA, Edouard TRAPET, Yves GELIN, Aurélie LABELLE, Nathalie BROCOT, Emilie SUILLEROT, Michèle ROUX et 2 abstentions : M. Alain IMBERT et Mme Valérie HOSTALIER. Il est décidé d'informer le Président de la Communauté de Communes Rives de Saône de cette motion afin qu'il reconsidère sa position sur cette fermeture.

- e) Horaires secrétariat mairie vacances été : durant les mois de juillet et août 2017, la mairie sera ouverte au public tous les matins de 10h à 12h.
- f) Fête patronale 24 et 25 juin 2017 : M. le Maire fait un point sur l'organisation de celle-ci (plan circulation, tir feu d'artifice, stationnement manèges et forains).

#### **IV – Questions diverses**

- Monsieur Jean-François GANEE, adjoint, constate un manque de propreté des espaces communaux. M. le Maire explique qu'en raison de la nouvelle réglementation concernant le désherbage chimique, la nouvelle organisation au niveau du personnel communal, il sera effectué un bilan de la situation avec des propositions d'amélioration.
- M. le Maire, à la demande de Mme Emilie SUILLEROT, confirme que certains travaux dans le logement communal 2 place des Ecoles sont réalisés par les locataires à leurs frais.
- Fin de la séance : 22 heures 10.